

Paris, le 3 SEP. 2009

2009/n° 532

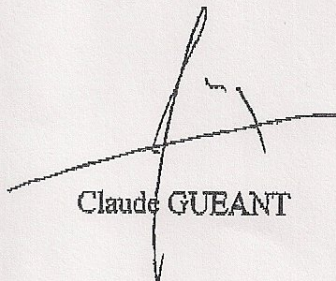
Madame la Présidente,

Vous m'aviez écrit le 17 juillet dernier au sujet du projet de terminal méthanier du Verdon. Je vous avais confirmé l'importance que le Gouvernement attache à la construction des terminaux méthaniers dans la mesure où ils sont essentiels à la sécurité énergétique de l'Europe, et notre souci de préserver l'attractivité de notre territoire pour les grands investissements.

J'avais toutefois aussi souligné les interrogations environnementales que soulève spécifiquement le projet du Verdon. Son implantation à l'embouchure d'un des estuaires naturels les mieux préservés d'Europe constitue à l'évidence un facteur défavorable à l'implantation d'une infrastructure de ce type. L'analyse économique et environnementale plaide donc pour la réalisation de terminaux méthaniers sur des sites portuaires mieux adaptés que le site envisagé.

Il me semble surtout aujourd'hui nécessaire de coordonner l'approche des divers grands ports maritimes en termes de programmation de ces équipements, en fonction des besoins de sécurité d'approvisionnement de la France et de l'Europe et de l'environnement spécifique à chaque site. Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, et Dominique BUSSEREAU, secrétaire d'État chargé des transports, mèneront cette réflexion indispensable dans les mois qui viennent.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Claude GUEANT

Madame Laurence PARISOT
Présidente
MEDEF
55, avenue Bosquet
75330 PARIS CEDEX 07